

Le concept de ville-lecture

Avoir 20 ans



Ill. : Pascale CARRÈRE

« La lecture n'est en crise que de croissance : le développement économique, social et technique rend aujourd'hui possible la généralisation à l'ensemble des citoyens de la maîtrise de l'écrit. L'exigence démocratique et les défis économiques et culturels de cette fin de siècle confrontent les sociétés à une ambition nouvelle qui ouvre, après celle de l'alphabétisation, une ère de « lecturisation ». Une telle évolution ne se dépeint pas en termes de lutte contre l'illettrisme d'une minorité mais en termes de besoin de tous d'établir des rapports de qualité avec l'environnement en pouvant agir sur lui. »¹

Ainsi commence la charte des villes lecture initiée par l'AFL.

C'est en 1984 que l'AFL lançait à la réflexion l'idée que pour dépasser la démarche alphabétique de l'enseignement, il était nécessaire de promouvoir à l'échelon de chaque commune l'élaboration publique d'une politique globale de la lecture. Ce concept trouvait un relais au début des années 90 dans la région PACA, qui le mettait en œuvre avec le soutien de la DRAC, l'Éducation Nationale et Jeunesse et Sport,

en même temps que l'Association des Maires de France et l'association Savoir Lire lançaient la « *Bataille pour la lecture* ». En 1995 et 1997, les Assises Nationales pour la Lecture, organisées par l'AFL en poursuivaient l'approche avec les délégués d'une centaine de collectivités. En 1998, le Ministère de la Culture confirmait cet engagement en proposant aux villes un « *Contrat Ville-Lecture* » édulcorée. Enfin, l'AFL réunit le 9 février 2000 à Aubervilliers une vingtaine de villes qui s'organisent en fédération.

Tout était à inventer et bien des questions restaient en suspens.

- ♦ Comment faire évoluer le statut professionnel, social, familial des individus pour que l'écrit devienne un des outils de leur interprétation du monde ?
- ♦ Comment des réseaux d'écrits souples et proches où chacun, enfant ou adulte, puisse, à partir de son expérience, être témoin, acteur et auteur d'actes de lecture et d'écriture pour s'affirmer et faire surgir d'autres représentations ?
- ♦ Peut-on concevoir une politique de lecture qui ne se développe pas sur les lieux mêmes de vie des gens ?
- ♦ Peut-on envisager une telle démarche si elle ne s'attaque pas d'abord à la seule cause de non-lecture : l'état d'impuissance, d'irresponsabilité, de résignation, d'exclusion de toutes situations d'analyse, de réflexion et de décision ?
- ♦ Comment faire pour que chacun, individuellement et collectivement, s'approprie le savoir et contribue à sa production ?

Quelque chose d'idéal pointait à l'horizon. L'appropriation de l'écriture, outil individuel de pensée et instrument collectif de promotion, constituait un enjeu primordial. Renouant avec l'essence de l'éducation populaire, celle qui fait des progrès de chacun l'affaire de tous, elle contribuait d'un même mouvement à promouvoir l'épanouissement de la personne et l'éducation du citoyen.

Il fallait créer une politique à échelle humaine.

La commune apparaît comme le lieu privilégié où sont réunis les conditions d'une évolution rapide vers le statut de lecteur : l'individu y est impliqué dans

¹ Jean Foucambert. *Les Actes de Lecture n°26, juin 89*. Les extraits sont en italique

les réseaux de la famille, du quartier, de la gestion locale, de l'éducation, de la santé, du loisir, de l'information, de la consommation, de la vie associative, du travail et de l'actualité militante, de tout ce qui s'interconnecte pour introduire la citoyenneté.

Dès lors, quelques communes s'efforceront, à travers la reconnaissance des lieux diversifiés de pratiques de lecture : crèches, écoles, comités d'entreprise, centres interculturels, foyers de jeunes et de personnes âgées, réseau des bibliothèques municipales et associatives, de mettre en place une politique globale de lecture, associant l'ensemble des partenaires, dépassant les clivages institutionnels ou sectoriels.

Quelques villes ont cherché à mettre en œuvre une politique d'ensemble reposant sur un état des lieux des ressources, des compétences et des pratiques de lecture, favorisant les actions transversales où puissent œuvrer ensemble élus, services, institutions, associations. Il y avait des outils :

- ♦ Favoriser sur les lieux de vie la mise en réseau de l'ensemble des initiatives dans le domaine de l'écrit par un souci de complémentarité entre acteurs professionnels et acteurs associatifs ou bénévoles.
- ♦ Développer la participation de tous à la culture vivante en favorisant toutes les rencontres avec la création.
- ♦ Donner au travers de ces actions collectives la possibilité à chaque individu d'accéder à la maîtrise de l'écrit dans le développement de toute action, en utilisant tous les modes et moyens actuels de lectures, de production et de diffusion des écrits.
- ♦ Soutenir cette politique par des actions de sensibilisation et de formation, s'adressant aux élus, aux fonctionnaires municipaux, aux acteurs institutionnels et associatifs, aux bénévoles.
- ♦ Mettre en place toute forme de coordination capable de mobiliser l'ensemble des partenaires de manière à les rendre acteurs de cette politique.

Pour favoriser la mise en œuvre de ces orientations, les villes ont essayé aussi d'échanger sur ces objectifs comme sur leurs pratiques. Il y avait l'idée de se donner les moyens de recherche, de formation et d'évaluation. On pouvait espérer la naissance d'une structure, d'un outil d'analyse, d'évaluation et de formation, associant des partenaires experts, les insti-

tutions les plus directement concernées (Education Nationale, Culture, Jeunesse et Sport, Formation professionnelle), et des organismes spécialisés (Association Française pour la Lecture), des mouvements d'Education Populaire.

Il fallait résolument se situer par rapport à la charte de l'AFL et plus précisément aux 7 propositions que ses adhérents ressassaient depuis des années.²

Ces actions imposent la considération simultanée de sept objectifs qui fondent l'engagement d'une charte, dite Charte des Villes-Lecture :

- 1.** *Ré implication de chacun dans la responsabilité et le pouvoir sur les différents aspects de la vie. L'augmentation du nombre de lecteurs passe par une évolution dans le partage du pouvoir, de l'implication et de la responsabilité collectifs et individuels. Une collectivité ne se crée finalement que le nombre de lecteurs dont elle a besoin, c'est à dire de gens capables d'éprouver, de partager et de pratiquer un certain mode de rapport au monde, un comportement construit sur la distanciation et la théorisation de l'expérience en cours pour la transformer et la comprendre.*
- 2.** *Autres regards sur les écrits existants et éclosion de modes nouveaux de lecture. Développer la lecture, c'est favoriser des processus d'observation, d'analyse, d'étude et de distanciation vis-à-vis des écrits eux-mêmes plutôt que de travailler sur le mode du prosélytisme comme si le non-lecteur était un incrédule qu'il urgeait de convertir. Ce qui doit être recherché, c'est l'implication de chacun dans la connaissance et la compréhension du fonctionnement de l'écrit en tant qu'objet social. La lecture n'est ni une fuite ni une évasion, ni une « distraction », mais l'outil qui permet de dépasser les apparences.*
- 3.** *Information large et permanente sur la nature et les enjeux de la lecture. On ne devient pas lecteur à son insu mais par une démarche volontaire qui s'appuie sur des prises de conscience multiples, aussi bien pour la manière d'apprendre que pour la remise en cause du statut de non-lecteur, enfant ou adulte. Ce travail permanent d'information doit souvent passer par d'autres moyens que l'écrit pour toucher les non-lecteurs sur leurs lieux de vie.*
- 4.** *Multiplication de circuits courts de production et de diffusion de nouveaux écrits. L'extension du nombre de lecteurs passe par le développement d'écrits travaillant, dans leur conception, des référentiels et des points de vue différents de ce qui s'écrit aujourd'hui pour le cercle relativement restreint des lecteurs. En d'autres termes, pour impliquer davantage de lecteurs, l'écrit doit, non se « vulgariser » mais au contraire gagner en rigueur, être capable d'approfondir des expériences humaines plus diversifiées. Ces écrits ne pourront émerger qu'à travers*

le frottement et la confrontation avec les nouveaux lecteurs eux-mêmes dans un processus d'invention réciproque, d'échange et de création où s'inventent en même temps des textes, des auteurs, des lecteurs pour d'autres regards sur le monde.

5. Complémentarité des institutions des équipements mis en réseau. Devenir lecteur, c'est accéder à l'autodidaxie, c'est avoir accès aux écrits sociaux là où ils existent et en particuliers dans les équipements collectifs. Ce pouvoir suppose de la part des médiateurs un effort de mise en réseau, un travail permanent d'information diversifiée sur les écrits en même temps que des actions de formation à l'accès des aides disponibles. Ce n'est que par l'effort convergent et discret de tous les lieux de vie afin de former un maillage serré que seront réunies les conditions pour chacun d'un véritable statut de lecteur.

6. Formation commune des coéducateurs pour des actions communes. L'augmentation du nombre de lecteurs passe par le relais d'une multitude de formateurs, institutionnels ou non, qu'il s'agisse d'enseignants, de parents, de bibliothécaires, d'éducateurs, d'animateurs de centres de loisirs, de travailleurs sociaux, d'intervenants dans les associations... Il est possible que ces acteurs apportent leur concours à une politique de lecture s'ils n'ont pas la possibilité de théoriser ensemble des pratiques communes. La formation, comme la recherche, doit être un dispositif d'accompagnement de l'innovation sociale.

7. Recours aux technologies modernes pour le perfectionnement des techniques de lecture. La lecture met en œuvre des processus d'une nature et d'une complexité sans commune mesure avec ce que requiert l'utilisation rudimentaire de l'écrit sur le mode alphabétique dont dispose encore aujourd'hui 70% des individus. C'est dire qu'un important investissement méthodologique doit être opéré, tant dans l'apprentissage initial que dans les phases de nécessaire perfectionnement. Il en est de même pour ce qui concerne la production d'écrits et l'usage des technologies qui feront de l'édition une activité largement communautaire. Les progrès de la lecture ne sont pas séparables du progrès en général dont il sont à la fois cause et conséquence.

Le concept de ville lecture a 20 ans. Il a fait l'objet de nombreux bilans et de relances, d'espoirs et de déceptions. Un sentiment demeure depuis le début : l'idée quoique généreuse se heurte aux résistances. Jean Foucambert l'exprimait déjà lors des 3^{èmes} Assises Nationales de la Lecture³ :

«... Pourquoi alors est-il si difficile d'avancer dans le réel ? Sur quelle illusion de liberté individuelle qui se paie de l'impuissance collective à promouvoir les personnes prennent racine les résistances ? On ne résoudra rien en allongeant la liste des blocages institutionnels, des calculs personnels, des pouvoirs à sauvegarder. Une politique, même bonne,

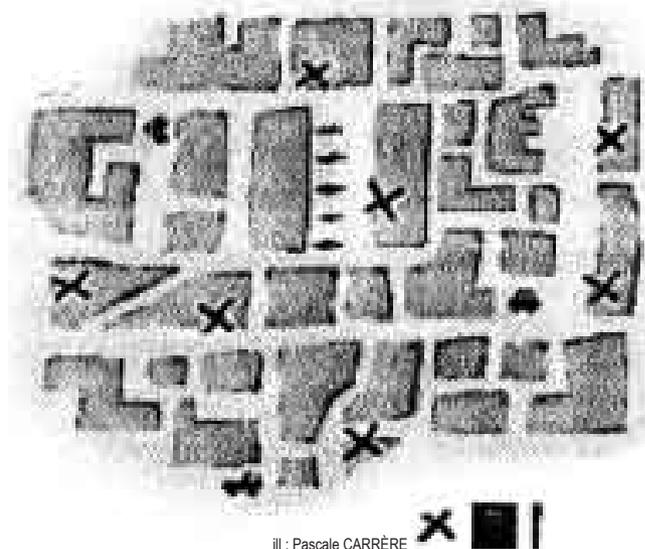
n'avance pas avec des bons sentiments mais par l'émergence de sa nécessité et dans de nouveaux rapports de forces. Or, il est peu probable, dans les pays industrialisés où seulement 20% des habitants sont des assidus de l'écrit en même temps qu'assis en certains lieux de la hiérarchie sociale, que la réélection d'une équipe municipale dépende de la réussite de sa politique de lecture. De même qu'on ne voit guère au pied des tours des grands ensembles se prolonger tard dans la nuit quelques débats pour décider si cette certitude de Pélagie dans *La Mère* de Bertolt Brecht que « lire c'est de la lutte de classe » a encore une actualité. Parce que les uns croient quand les autres disent que ce qui est enseigné à tous est bien de la lecture et que c'est donc ensuite une affaire de goût et de liberté et parce que l'usage de l'écrit dont témoignent les dominants ne peut que persuader les opprimés qu'ils ne contribuent en rien à la transformation du monde... »

Le concept de ville-lecture a 20 ans, de l'utopie et de l'espérance, et de l'énergie chez les adhérents de l'AFL qui commencent une nouvelle recherche action qui devrait contribuer à développer l'idée de promotion collective.

Michel PIRIOU

² Jean Foucambert. Les Actes de Lecture n°8, décembre 84.

³ Les Actes de Lecture n°61, mars 98.



Grâce aux assises, congrès, articles et bulletins, nombreux sont les témoignages des acteurs d'une politique de lecture engagés, convaincus, interrogatifs.

Nous avons retenu un texte pour les origines : ■ **Pierre BADIOU, Brioude, Ville Lecture** (voir ci-après)

Un mention particulière pour le n°53 des Actes de Lecture : **Les deuxièmes Assises Nationales de la Lecture**, qui éclaire le projet de ville-lecture, évoque ses enjeux et les réalisations en cours, en précise la charte, ainsi que le cahier des charges des Centres Lectures.



A.L.n°32

BRIOUDE VILLE-LECTURE

Au moment où chacun déplore l'insuffisance et la médiocrité des pratiques de lecture en France, n'est-il pas présomptueux de s'affirmer Ville-Lecture ? Certes, si on l'entend comme un label auto-attribué. Dans le cas qui nous préoccupe, c'est de volonté qu'il s'agit : mettre en place les conditions permettant à tous de recourir à l'écrit indispensable à leur travail et à leur vie.

Nécessairement inventer et ajuster les étapes d'un projet qui s'inscrit dans l'histoire de notre temps, d'abord comme réponse aux impératifs économiques d'une société. La complexité croissante des technologies impose aujourd'hui des objectifs de formation plus élevés, ce qui n'est pas concevable sans un savoir-lire réel. Encore que bien des entreprises, engluées dans le court terme, préfèrent disposer d'un volet de main d'œuvre sous-qualifiée, taillable et corvéable à merci, facile à licencier « pour raisons économiques », plutôt que d'investir dans une formation qui suppose des projets à long terme.

Il n'empêche, multiplier le nombre de lecteurs est incontestablement une étape nouvelle, nécessaire et réalisable après 150 ans d'alphabetisation. Car il s'agit de répondre également aux aspirations sociales qui apparaissent dans des mouvements divers, petits et grands : prise en charge par les groupes de leurs problèmes, réflexion sur les pratiques, refus de se laisser enfermer dans des systèmes figés et recherche de solutions nouvelles, émergence d'une vision systémique, volonté d'autonomie..., ce qui suppose une capacité à s'informer et à théoriser que seul l'écrit offre réellement. S'ajoutent, à l'aube du 3^{ème} millénaire, des besoins culturels pressants et une exigence démocratique nouvelle.

Tout cela ne va d'ailleurs pas sans problème : de tout temps, les classes dominantes ont craint que les couches populaires, en acquérant un savoir, ne se dotent de quelque pouvoir. D'où la volonté de contrôler toute formation, en la soumettant par exemple aux entreprises afin de hausser le degré de technicité de l'appareil producteur sans

toucher à la logique du système : division du travail, hiérarchie des tâches, accaparement du pouvoir par une minorité.

Une Ville-Lecture, c'est au contraire ce lieu ouvert où toute une communauté se donne comme objectif la maîtrise collective des moyens de produire du savoir et de l'information. Est-il meilleure bataille pour la démocratie que cette appropriation progressive par tout un peuple du langage écrit dans sa diversité ?

Une modeste ville de province

Cette conviction a poussé une petite ville d'Auvergne à se vouloir Ville-Lecture. Située dans la vallée de l'Allier, à 60 km au sud de Clermont-Ferrand, BRIOUDE n'a que 8 000 habitants. **Ses activités** reposent sur sa fonction de sous-préfecture de la Haute-Loire, sur son environnement essentiellement rural, sur un noyau de petits commerces variés et deux grandes surfaces qui en font un pôle attractif pour la proche région. Un tourisme estival, et quelques industries anciennes (bois, chaudronnerie industrielle, cartonnerie...) en déclin. À l'exemple de beaucoup de petites villes de province, elle tente d'implanter des ateliers et usines-relais, avec les risques que l'on sé. it. Le taux de chômage est de l'ordre de 10,5% avec une part importante de chômeurs de longue durée.

BRIOUDE possède un collège, un lycée d'enseignement général et un lycée professionnel publics, un collège et un lycée privés ainsi que plusieurs organismes de formation privés et associatifs.

Son équipement culturel comprend une Bibliothèque municipale, Bibliothèque et lecture pour tous, 5 petites librairies dont deux avec dépôt de presse, un cinéma neuf doté de deux salles (et subventionné par la commune) ; un ciné-club l'anime de l'automne au printemps.

La vie associative est très active : 93 associations soutenues par la Ville dont 26 sportives et 38 culturelles ; mais un éparpillement des initiatives.

Quelques actions-lecture existaient antérieurement : accueil à la bibliothèque municipale des enfants de maternelle ; heure du conte à la B.M. le mercredi après-midi ; utilisation d'ELMO dans les classes de 6^{ème}, les CPPN et CPA. Les jeunes sortis du système scolaire sans qualification bénéficient d'actions de formation.

La Bibliothèque municipale a vu le nombre des inscriptions augmenter régulièrement au cours des dernières années (+16% de 88 à 89). Cependant, le pourcentage des inscrits par rapport à la population totale du canton n'était que de 7%, fin 89. Parmi les projets municipaux en cours de réalisation, citons particulièrement la Mission locale pour l'insertion des jeunes et un Contrat-Ville (Conseil d'enfants, Restaurants d'enfants, Maison de la petite enfance, Brioude Ville-Lecture...).

Naissance d'une ville-lecture

Le projet Brioude Ville-Lecture est le résultat d'une proposition faite en mai 1989 par un militant de l'AFL à l'Adjoint aux affaires scolaires d'une nouvelle municipalité, non un enseignant, mais un ouvrier de l'Équipement, ancien chauffeur de taxi, ancien chômeur, ancien éboueur, ayant participé très activement à la vie associative (Association de parents d'élèves, culture locale, animation radio...). Il a très vite perçu le sens et l'intérêt d'un tel projet, qu'il a véritablement « porté » tout au long de sa préparation et de sa mise en œuvre, après avoir convaincu la majorité de l'équipe municipale de le faire sien. Il fallait indubitablement cette volonté pour aboutir.

Le projet élaboré s'inspire fortement dans ses grandes lignes de celui présenté par l'AFL, et les 7 propositions ont servi de grille pour cerner les problèmes de non-lecture et pour élaborer un premier programme d'actions.

L'objectif annoncé est « de doter la commune d'une structure et des moyens nécessaires pour conduire une politique efficace de lecture auprès de la population (...) de coordonner et amplifier les actions dispersées antérieures. »

■ Structures

♦ **La Commission extra-municipale**, co-présidée par 3 adjoints (Affaires scolaires, Emploi et Formation, Affaires culturelles), comprend une cinquantaine de membres. Très ouverte, elle s'efforce de réunir une majorité de partenaires susceptibles de participer à une action de lecturisation (voir schéma).

♦ **La Bibliothèque municipale** a constitué la « base de lancement » et reste au centre du dispositif mis en œuvre pour conduire une politique locale de lecture. Jusqu'alors essentiellement consacrée au prêt de livres, elle doit progressivement devenir un lieu d'expositions, d'animations, de formation et de production d'écrits. C'est dans cette perspective qu'il est envisagé de remplacer les locaux actuels trop exigus et de médiocre accès par une construction répondant mieux aux impératifs définis. Brioude Ville-Lecture travaille en étroite collaboration avec le personnel de la bibliothèque.

■ Un premier ensemble d'actions prioritaires vise :

- ♦ d'une part à **sensibiliser la population** à l'importance du savoir-lire aujourd'hui et aux problèmes posés par la non-lecture ;
- ♦ d'autre part à **mettre en place les moyens** nécessaires à une politique de lecturisation dans la cité.

■ Moyens en matériel et personnel

♦ Mise à disposition de **deux salles contiguës**, au rez-de-chaussée de la bibliothèque, plus un **crédit de 100 000 F** pour des achats de matériel et assurer le démarrage de l'opération, ce qui a permis, en particulier, de se doter d'une station de PAO.

♦ L'initiateur du projet, militant APL, retraité, a accepté dans un premier temps d'assurer bénévolement les fonctions de « **coordinateur** ». **Deux personnes** l'assistent : une employée municipale (bac+2) qui a effectué deux stages de 10 jours chacun en classes-lecture à Bessèges et, plus récemment, un objecteur de conscience (bac+3). Il est à noter que le nombre et la diversité des actions qu'exige un tel projet occupe tout le monde.

Même s'il peut paraître modeste aux yeux de certains, l'effort consenti par la municipalité de cette petite ville est indéniable et témoigne d'une réelle volonté de conduire une politique cohérente de lecturisation. Mais l'investissement financier nécessaire appelle des aides diverses que les instances administratives sollicitées (GPLI, DRAC, Rectorat...) ne sont pas pressées d'accorder. À noter cependant le dynamisme de Jeunesse et Sports.

Un dossier « Contrat-Ville », récemment déposé par la commune et dans lequel figure en bonne place « Brioude Ville-Lecture », permettra peut-être d'obtenir quelques subventions. De même la création de plusieurs lieux d'entraînement à la lecture fera l'objet d'une demande d'aide spécifique en tant que « lutte contre l'illettrisme ».

Les premiers pas

■ **1. À l'issue de la première réunion de la Commission extra-municipale**, des « Groupes de réflexion et de travail » ont été constitués. Ils se sont réunis au cours des semaines suivantes pour élaborer leur programme d'actions. Chaque réunion fait l'objet d'un compte-rendu examiné lors de la séance suivante, et qui est également adressé aux autres groupes afin que chacun soit informé des activités de tous.

La rencontre d'acteurs œuvrant sur des terrains divers, ayant chacun une perception différente des problèmes, s'est avérée fructueuse. Ce n'est pas le moindre intérêt de cette structure de favoriser ainsi les contacts, de confronter les points de vue, de regrouper les initiatives et d'en susciter d'autres. Il y avait là un besoin dont les partenaires ont pris conscience.

Jusqu'à présent, les problèmes de « territoire » ne se sont pas manifestés outre mesure, même de la part des organismes de formation, forcément concurrents. L'équipe de coordination, quant à elle, a joué la transparence et le dynamisme.

Parmi les problèmes abordés, l'un des plus difficiles fut celui de l'illettrisme profond confinant

à l'analphabétisme, que les personnes chargées du dernier recensement ont décelé à plusieurs reprises et dont témoignent tous les travailleurs sociaux. Une réalité que les personnes concernées cachent soigneusement et qu'ignore le reste de la population. Parmi les questions posées au cours des débats : comment recenser les illettrés ? comment les amener à vouloir une formation et comment évaluer le degré d'illettrisme ? quelles structures d'aides mettre en place ? Pour l'instant, à la demande des travailleurs sociaux, un fascicule présentant les aides et formations existant dans la ville a été élaboré.

■ 2. Quelques réalisations actuelles et projets immédiats :

♦ **Poursuite de l'information** dans la commune et à l'extérieur par l'intermédiaire de notre mensuel « **Interlignes** » déposé dans les librairies et bibliothèques, à la mairie, au Centre de santé, à l'ANPE, à la Mission pour l'insertion des jeunes... mais également dans les « lieux d'attente » : cabinets médicaux, dentaires, de kinésithérapeutes, salons de coiffure...

Utilisation de la presse locale et régionale, des stations radio et de télévision régionales (interview et reportage) Comme il apparaît que tous les élus locaux n'ont pas encore une claire conscience des enjeux de l'écrit, une soirée de sensibilisation sera organisée à leur intention. Des villes voisines, associations, organismes divers, particuliers de la région, informés de l'existence et des réalisations de Brioude Ville-Lecture, ont écrit ou téléphoné, désireux de mieux connaître ce projet. Des réalisations se sont ainsi établies et, à la rentrée, un dossier informatif a été envoyé à d'autres communes proches, à des établissements scolaires...

♦ **Formation** : ELMO est actuellement utilisé par diverses personnes (jeunes et adultes) au local de Brioude Ville-Lecture. Des implantations sont prévues...

- dans des lieux ouverts : Mission locale des jeunes, dans la journée ; Maison de l'informatique, après 18h, deux fois par semaine.

- sur les lieux de travail : à la Mairie (lié au projet à court terme d'informatisation) puis dans les entreprises intéressées. Formation également du personnel et des parents d'élèves au Collège privé St Julien.

Dans tous les cas, priorité est donnée à la formation de personnes relais et d'animateurs, par exemple le personnel communal chargé d'encadrer les enfants des écoles hors temps scolaire et deux employés de la Mission locale.

♦ **Écoles** : création d'une deuxième BCD dans un groupe scolaire de la ville ; initiation à l'utilisation des deux BCD existantes et animations ; en paral-

lèle, entraînement sur ELMO. Initiation à la PAO pour la mise en page d'un journal avec les élèves de deux classes, action qui pourrait déboucher sur un travail d'écriture.

♦ **Lieu-ressources** : l'objectif est d'offrir aux Brivadois une information sur les écrits :

- un recensement de tous les ouvrages (une cinquantaine) traitant de la lecture et de l'écrit et dispersés en divers lieux (Brioude Ville-Lecture, Bibliothèque municipale, CDI, particuliers...) a permis d'établir une bibliographie consultable sur place et envoyée au personnel enseignant et aux formateurs.

- une lettre adressée à chaque association signale les ouvrages susceptibles d'intéresser leurs adhérents et disponibles à la Bibliothèque municipale ; chacune pourra également suggérer l'achat d'autres œuvres concernant ses activités et les présenter dans **Interlignes** (aide à l'écriture proposée).

- sur notre demande, des éditeurs d'ouvrages pour la jeunesse nous adresse les catalogues de leurs dernières publications, qui peuvent être consultés à Brioude Ville-Lecture.

♦ **Aide à la lecture** : rédaction de fiches, placées à la Bibliothèque municipale et destinées à guider les choix. De plus, un important travail sur la littérature jeunesse est en préparation.

♦ **Opération « Le livre est lu 90-91 »** (en collaboration avec Jeunesse et Sports) : plusieurs classes primaires de BRIOUE et des environs se sont inscrites. Lecture individuelle et approfondissement en groupe de plusieurs œuvres précéderont les sélections et, en définitive le choix du « meilleur » livre.

♦ **Préparation de la Semaine du livre et de la lecture 91** qui se déroulera en avril ou mai prochain : choix du thème, déroulement, participation d'écrivains...

Poursuivre ?

Ainsi les premiers mois d'existence d'une Ville-Lecture se révèlent positifs et encourageants. Le recensement d'actions jusqu'alors éparées et peu connues du grand public, leur coordination et l'information qui en est faite, la rencontre des acteurs et la confrontation des points de vue favorisent la multiplication des initiatives.

Certes, on est encore loin d'une implication massive de la population qui ferait de Brioude Ville-Lecture le lieu de rencontre d'une demande populaire et de la volonté municipale, pour une appropriation collective de l'écrit : l'information est encore bien insuffisante ; le scepticisme, la passivité et la résignation sont, on le sait, le lot du plus grand nombre ; tout changement fait peur. Et les structures pèsent, surtout dans les esprits : décideurs d'un côté, faiseurs de l'autre.

Mais les choses évoluent insensiblement : curiosité d'abord, attrait mêlé d'appréhension, demandes plus précises chez certains (individus ou institutions), désir de faire et de comprendre... Il apparaît de plus en plus clairement que l'idée de Ville-Lecture est une idée féconde.

À condition d'en saisir toute la portée : non quelques spectaculaires manifestations, journées ou interventions ponctuelles fort gourmandes de médiatisation, mais un projet global et de longue haleine, qui implique peu à peu l'ensemble de la population et qui nécessite un suivi permanent. Est-ce pour avoir perçu cette exigence que bien des communes hésitent à franchir le pas ?

D'autant que les institutions, pour la plupart, ne paraissent guère disposées à apporter un soutien concret à des projets de cette ampleur. D'une part, la structure « Commission extra-municipale », jugée semi-officielle et politique, ne les incite pas à accorder des subventions qu'elles réservent aux associations. D'autre part, elles ont l'habitude d'examiner des projets ponctuels, dont le champ est bien délimité et qui doivent répondre en conséquence aux critères qu'elles ont définis. La diversité et la complexité des actions engagées par une Ville-Lecture les déroutent ; aussi choisissent-elles de s'abstenir.

Il est urgent que les choses changent et qu'une Ville-Lecture ne soit pas obligée, pour tenter d'obtenir quelques subsides chichement alloués, de multiplier les dossiers spécifiques. Des structures telles que le G.P.L.I. ou la D.I.V. ne pourraient-elles pas assumer, réellement, les fonctions coordinatrices concernant les aides de toute nature à accorder ?

Encore faudrait-il que la « lutte contre l'illettrisme » ne soit pas étroitement limitée à un ensemble d'actions en faveur des seuls illettrés profonds ou analphabètes fonctionnels, mais s'entende comme un vaste projet national de lecturisation de la majorité de la population française.

Par ailleurs, il est indispensable que les Villes-Lecture se donnent les moyens de leur ambition : d'une part des « lieux-ressources », structures d'aides pour la formation, l'évaluation, la réflexion et la recherche ; d'autre part, des lieux et moments de rencontre permettant aux communes de confronter leurs politiques de lecture.

À l'AFL, la réflexion continue, aussi, sur cette urgence ■ **Pierre BADIOU, A.L. n°32, déc. 1990**